CORRIGÉ

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Les candidats répondent directement sur le sujet, à rendre à la fin de l'épreuve dans une feuille de copie anonymée.

L'usage de la calculatrice est autorisé. L'usage du dictionnaire n'est pas autorisé.

I Technologie

10 POINTS

1.1 Parmi les arômes suivants, certains font partie de la famille EMPYREUMATIQUE.

Répondez par oui ou par non dans le tableau ci-dessous en mettant une croix dans la colonne que vous choisissez. (4 points)

Arômes.	Oui ***	Non
Pain grillé	X	
Thym		X
Café torréfié	X	
Citronnelle		X
Bois brulé	X	
Fougère		X
Suie de cheminée	X	

1.2 Ce jour, vous venez de servir une demi-bouteille de Sancerre blanc 2005 à la table 14 : elle est bouchonnée.

Le client souhaite prendre à présent une bouteille de Quincy 2005. Rédigez le bon de commande.

(4 points)

TABLE 14
COUVERTS
SUITE

RETOUR: bouchonnée

1/2 SANCERRE BLANC 2005

EN PLACE:

1 QUINCY 2005

1.3 Après avoir servi une bouteille de vin blanc, le client vous fait remarquer qu'il y a du dépôt dans son verre. Quel est le nom courant de ce dépôt ? (2 points)

La gravelle ou cristaux de bitartrate

Session 2007	CORRIGÉ	
MC SOMMELLERIE	Page 1/3	
Épreuve : EP2 - Technologie professionnelle a) Technologie, législation des boissons et gestion appliquée.	Durée : 1 h	Coef. : 2

II Législation 20 POINTS

2.1 Quelles indications obligatoires font défaut sur cette étiquette de Chassagne-Montrachet 1^{er} cru ? (quatre réponses attendues) (4 points)



- > « Appellation contrôlée »
- > Nom et adresse de l'embouteilleur
- > Pourcentage volumétrique en alcool
- > La contenance de la bouteille.
- **>** ...

Accepter toute réponse cohérente

2.2 Que signifie la mention MONOPOLE dans le coin en haut à gauche?

(1 point)

Un seul propriétaire détient ce Premier cru, alors qu'en Bourgogne la plupart des crus sont morcelés et détenus par plusieurs propriétaires.

2.3 Est-ce que la mention L012 dans le coin en bas à gauche a une importance ? Si oui, commentez-la. (1 point)

L012 désigne le numéro du lot, ce qui va garantir la traçabilité du produit.

2.4 Définissez les règles de service concernant :

(2 points par eau-de-vie = 4 points)

• Eaux-de-vie brunes

Les eaux-de-vie brunes sont servies en général à température de 18° dans des verres à digestif.

Eaux-de-vie blanches

Les eaux-de-vie blanches sont servies fraîches ou dans un verre à digestif rafraîchi.

BOISSONS	COULEUR C.R.D.	
Clairette de Die	Verte	
Vin de Pays d'Oc	Bleue	
Cornouaille	Plus de capsule	
Floc de Gascogne	Orange	
Cognac X.O.	Jaune	

2.6 De quelle licence avez-vous besoin pour vendre les boissons suivantes, dans un débit de boissons ? (5 points)

BOISSONS	LICENCE
Café	Licence 1
Whisky	Licence 4
Maury	Licence 2 (Admettre Licence 3)
Ricard	Licence 4
Porto LBV	Licence 3

III Gestion appliquée

10 POINTS

3.1 À l'aide du « tarif professionnel », valorisez le montant total H.T. de votre commande (dans le tableau ci-dessous), en sachant que vous commandez :

	P,U	. H.T.	Montant H.	Ti -
72 Côtes du Roussillon blanc (75 cl)	4,91 €	(0,5 point)	353,52 €	(1 point)
24 Rivesaltes Grenat (75 cl)	8,03 €	(0,5 point)	192,72 €	(1 point)
12 Rivesaltes Ambré (75 cl)	10,73 €	(0,5 point)	128,76 €	(1 point)
		TOTAL H.T.	675,00 €	(1 point)

3.2 Si vous appliquez un coefficient de 5 sur une bouteille de Rivesaltes grenat (de la commande précédente) sur le coût d'achat H.T. et si une bouteille vous permet de servir 12 doses (12 verres), calculez (ci-dessous) le prix de vente H.T. d'un verre de Rivesaltes grenat.

Calculez son prix de vente T.T.C. (taux de T.V.A. = 19,6 %).

Arrondissez les calculs au centime d'euro le plus proche.

Détail des calculs :

Coût d'achat unitaire H.T. x coefficient multiplicateur = Prix de vente H.T. d'une bouteille

$$8,03 \in x \ 5 = 40,15 \in (1,5 \ point)$$

Prix de vente T.T.C. d'un verre : 3,35 x 1,196 = 4,0066 => 4,01 € (1,5 point)

(- 2 points si mauvais arrondis)